



## Argumentaire

L'intelligence artificielle occupe désormais une place centrale dans les processus de décision économique. Initialement mobilisée pour automatiser des tâches répétitives, elle intervient aujourd'hui dans des fonctions stratégiques telles que la prévision, l'allocation des ressources et l'évaluation des risques, tout en s'intégrant à des usages plus opérationnels tels que la personnalisation des offres, la détection de la fraude ou l'analyse des comportements.

Au-delà de sa diffusion rapide, l'intelligence artificielle transforme en profondeur les pratiques décisionnelles. Elle redéfinit les relations entre le jugement humain et le calcul algorithmique, déplaçant, parfois de manière implicite, les cadres de responsabilité. Si ces technologies renforcent les capacités de traitement et de prédiction, elles introduisent également des tensions : opacité des modèles, persistance de biais, difficultés d'interprétation et interrogations croissantes quant à la légitimité des décisions produites.

Ces transformations se déclinent différemment selon les contextes. Dans les organisations, l'IA affecte les pratiques de gestion, qu'il s'agisse des ressources humaines, du marketing, de la finance ou du pilotage stratégique, en modifiant les modalités d'évaluation, de segmentation, de prévision et de gestion des risques. Dans le champ des politiques publiques, elles ouvrent des perspectives en matière de ciblage, d'optimisation et d'évaluation des interventions, tout en soulevant des enjeux liés à la gouvernance des données, à la transparence et à la supervision et à la responsabilité institutionnelle. Elles invitent également à interroger les effets de l'IA sur l'emploi, les qualifications, les inégalités et la transition environnementale.

Dans ce contexte, la question centrale du colloque est la suivante : **dans quelles conditions l'intégration de l'intelligence artificielle permet-elle d'améliorer la qualité de la décision économique, organisationnelle et publique, sans affaiblir les exigences de responsabilité, d'équité, de durabilité et de légitimité ?**

Cette interrogation invite à dépasser une lecture strictement technologique pour s'intéresser aux cadres institutionnels, organisationnels et éthiques qui structurent l'usage de ces outils, ainsi qu'aux formes concrètes de gouvernance capables d'encadrer leur déploiement.

La réflexion sur les transformations induites par l'intelligence artificielle dans les processus de décision économique s'impose d'autant plus que les travaux existants restent encore partiels face à la rapidité des évolutions. Des contributions rigoureuses, qu'elles relèvent d'approches quantitatives, qualitatives ou théoriques, peuvent éclairer à la fois les politiques publiques et les pratiques organisationnelles, tout en nourrissant un débat scientifique structuré. Dans cette perspective, ce colloque propose d'examiner ces enjeux à partir de cadres d'analyse variés, incluant notamment les méthodes économétriques, sans exclure les approches en sciences de gestion et les contributions interdisciplinaires.

Les propositions de communication peuvent porter sur les transformations des processus de décision, les usages de l'IA dans les organisations et l'action publique, ainsi que sur ses implications économiques, sociales, environnementales et productives. Celles-ci peuvent s'inscrire dans l'un des axes suivants (liste indicative et non exhaustive) :

**Axe 1 · Reconfiguration de la décision économique**

Transformations des mécanismes de décision dans les organisations publiques et privées : aide à la décision, prévision, ciblage, évaluation, pilotage stratégique, décisions d'investissement et gouvernance des données.

**Axe 2 · IA et environnement**

Usages de l'IA dans la gestion des ressources, l'efficacité énergétique et le suivi des impacts environnementaux : apports potentiels, consommation énergétique, empreinte carbone et risques d'usage non durable.

**Axe 3 · Reconfiguration des chaînes de valeur**

Effets de l'IA sur les chaînes de valeur : automatisation, transformation des activités, nouvelles dépendances technologiques et recomposition des avantages concurrentiels.

**Axe 4 · Emploi et marché du travail**

Effets de l'IA sur l'emploi, les qualifications et l'organisation du travail : substitution ou complémentarité entre travail humain et technologies, transformation des métiers et impacts sur le marché du travail.

**Axe 5 · Inégalités et effets distributifs**

Effets de l'IA sur la répartition des opportunités, des revenus et des compétences : accès différencié aux technologies, polarisation du travail, fracture numérique et risques d'accentuation des inégalités.

**Axe 6 · Politiques publiques**

Usages de l'IA dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques : ciblage des interventions, allocation des ressources, transparence et contrôle démocratique.

**Axe 7 · Enseignement supérieur**

Effets sur les pratiques pédagogiques, les dispositifs d'apprentissage et les compétences : personnalisation, évaluation, transformation du rôle des enseignants et enjeux d'inégalités.

**Axe 8 · Gestion des ressources humaines**

Usages dans le recrutement, l'évaluation et la gestion des carrières : effets sur l'autonomie, la surveillance, les biais algorithmiques et les rapports de pouvoir.

**Axe 9 · Décision financière**

Applications en finance (prévision, gestion de portefeuille, notation) et implications pour l'efficacité des marchés, la stabilité financière et la régulation.

**Axe 10 · Décision marchande**

Transformations du marketing et des comportements de consommation : segmentation, personnalisation, tarification, relation client et enjeux de confiance.

**Axe 11 · Éthique, régulation et gouvernance de l'IA**

Transparence, responsabilité, protection des données, auditabilité, supervision des systèmes d'intelligence artificielle et cadres institutionnels de gouvernance.

## Dates à retenir

Étape	Date
Lancement de l'appel à communication	5 mai 2026
Date limite de réception des propositions de communication	30 juin 2026
Notification d'acceptation des propositions de communication	15 juillet 2026
Date limite de soumission des textes définitifs	10 septembre 2026
Notification d'acceptation des textes définitifs et publication du programme	25 septembre 2026
Date du colloque	13 octobre 2026

Toute communication soumise en dehors des délais mentionnés ne sera pas prise en considération par le comité scientifique.

---

## Modalités de soumission

---

Les auteurs sont invités à soumettre un projet de communication sous la forme d'un résumé étendu (900 à 1200 mots).

Les propositions doivent être transmises par e-mail à l'adresse suivante : « [iadeg2026.ucd@gmail.com](mailto:iadeg2026.ucd@gmail.com) », après avoir complété le [formulaire](#) en ligne dédiée. Ces deux étapes sont obligatoires pour que la soumission soit prise en compte.

Les propositions doivent comporter **le titre de la communication, les noms et affiliations des auteurs**, en précisant clairement l'auteur de correspondance, ainsi qu'une présentation de la problématique, de la méthodologie mobilisée et des principaux résultats ou contributions attendus.

Les propositions peuvent être soumises en anglais, en français, ou en arabe.

---

## Normes de rédaction

---

- ✎ Le texte final, d'une longueur maximale de 8000 mots, y compris les annexes et la bibliographie, doit être soumis à l'adresse électronique de la conférence au format Word.
  - ✎ Le document doit être rédigé en police Times New Roman, taille 12, au format A4, avec des marges de 2,5 cm et un interligne de 1,5.
  - ✎ Les titres doivent suivre une numérotation hiérarchique simple (1., 1.1., 1.1.1., etc.)
  - ✎ Le manuscrit doit comporter les éléments suivants : le titre de la communication ; les noms et prénoms des auteurs, leurs fonctions et affiliations, ainsi que leurs coordonnées (adresse électronique et numéro de téléphone) ; un résumé ; des mots-clés ; et la classification JEL.
  - ✎ En cas de co-authorship, l'auteur de correspondance doit être clairement identifié.
  - ✎ Les références bibliographiques doivent être présentées selon les normes APA7 (<https://apastyle.apa.org/style-grammar-guidelines/references>).
- 

## Coordinateurs & Comités

---

### Coordinateurs du colloque

**Pr. Kchikeche Ahmed**, FSJES UCD, Maroc

**Pr. Abatal Ahmed**, FSJES UCD, Maroc

### Comité d'organisation

---

**Pr. Abatal Ahmed**, FSJES UCD, Maroc

**Pr. Benayach Sara**, FSJES UCD, Maroc

**Dr. Fifani Samah**, ENCG, UCD, Maroc

**Pr. Kchikeche Ahmed**, FSJES UCD, Maroc

**Pr. Qachar Abdelhakim**, FSJES, UCD, Maroc

**Pr. Bahetta Soufiane**, FSJES, UCD, Maroc

**Pr. Boudi Yassine**, FSJES, UCD, Maroc

**Pr. Ikira Marouane**, FSJES, UCD, Maroc

**Pr. Otmani Zineb**, FSJES UCD, Maroc

**Pr. Rabhi Dounia**, FSJES, UCD, Maroc

## Comité Scientifique

---

- Pr. **Abatal Ahmed**, UCD, Maroc
- Pr. **Abaoub Ouertani Nadia**, Univ. de la Manouba,  
Tunis
- Pr. **Abdelhadi Ifleh**, UAE, Maroc
- Pr. **Ait Soussane Jihad**, ISCAE, Maroc
- Pr. **Baddi Hicham**, UM5, Maroc
- Pr. **Bahetta Soufiane**, UCD, Maroc
- Pr. **Chahbi Otman**, UH2, Maroc
- Dr. **El Bouhali Mohammed**, USMS, Maroc
- Dr. **El Fakir Rachid**, UM5, Maroc
- Dr. **El Faiz Zakaria**, HCP, Maroc
- Dr. **Guzmán Jorge Luis**, Univ. del Pacífico, Perú
- Pr. **Ikira Marouane**, UCD, Maroc
- Pr. **Kchikeche Ahmed**, UCD, Maroc
- Pr. **Mafamane Driss**, UM5, Maroc
- Pr. **Otmani Zineb**, UCD, Maroc
- Pr. **Rabhi Ayoub**, UIR, Maroc
- Pr. **Rabhi Dounia**, UCD, Maroc
- Pr. **Saadaoui Jamel**, University of Paris 8, France
- Dr. **Saidi Youssef**, CCG, Arabie Saoudite
- Dr. **Saikak Driss**, Société Nationale d'études du  
Détroit de Gibraltar, Maroc
- Pr. **Tilfani Oussama**, UM5, Maroc
- Pr. **Zirari Omar**, UH1, Maroc
- Pr. **Aloui Adel**, ISTECH, France
- Pr. **Amouzay Hassan**, UMI, Maroc
- Pr. **Azmi Kamal**, UCD, Maroc
- Pr. **Benayach Sara**, UCD, Maroc
- Pr. **Boudi Yassine**, UCD, Maroc
- Dr. **Bounader Lahcen**, World Bank, USA
- Pr. **El Haddadi Mariam**, UCD, Maroc
- Pr. **Elouaourti Zakaria**, UM5, Maroc
- Dr. **Fifani Samah**, UCD, Maroc
- Pr. **Fikri Yahya**, UAE, Maroc
- Dr. **Marrhich Aicha**, EMI UM5, Maroc
- Pr. **Miniaoui Héla**, Lusail Univ., Qatar
- Dr. **Mumuni Abdul Wahid**, Pan African Univ.,  
Cameroon
- Pr. **Qachar Abdelhakim**, UCD, Maroc
- Pr. **Racha Ramadan**, Cairo University, Égypte
- Pr. **Raouf Redouane**, UM5, Maroc
- Pr. **Ritahi Oussama**, UHII, Maroc
- Pr. **Sadok Hicham**, UM5, Maroc
- Dr. **Sarsi Sara**, Cour des Comptes, Maroc
- Pr. **Smouh Zineb**, ENSP, Maroc
- Dr. **Souini Asmae**, UM5, Maroc
- Pr. **Zaki Chahir**, Univ. d'Orléans, France